

Gland, le 4 octobre 2019

**Extrait de procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du jeudi 3 octobre 2019**

Présidence : M. Maurizio Di Felice

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal n° 62 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2020;
- ouï le rapport de majorité de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet;
- ouï le rapport de minorité de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2020 tel que proposé par la Municipalité;
- II. de transmettre cet arrêté au Conseil d'État pour approbation.

Le délai référendaire débute dès l'affichage, au pilier public, de la publication dans la Feuille des avis officiels de la décision du Conseil d'État.

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :

La secrétaire :

Maurizio Di Felice

Karine Teixeira Ferreira